

Le Hérault

Printemps - 2012



Comité ZIP des Seigneuries

Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 : La Gestion Intégrée du Saint-Laurent !

Un partenariat qui *EAU*gure bien pour l'avenir du Saint-Laurent !

Vendredi le 02 mars, les directions générales des comités de Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries, Jacques-Cartier et Ville-Marie rencontraient la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) pour partager visions et réflexions en regard à la Gestion Intégrée du Saint-Laurent (GISL) en plus de discuter partenariat pour la mise en place d'un cadre favorisant la mobilisation et la concertation des intervenants impliqués dans la gestion des ressources et usages liés au fleuve Saint-Laurent.

La GISL vise à implanter, à l'échelle du territoire de la CMM, un mode de gestion participatif et consensuel pour planifier et harmoniser les mesures de protection et d'utilisation des ressources dans une optique de développement durable. Pour parvenir à cet objectif, il est prévu que soit créée une Table de Concertation Régionale (TCR) réunissant des représentants des instances gouvernementales, des usagers et de la société civile actifs sur le territoire de la CMM et qu'un événement annuel nommé Le Forum Saint-Laurent rassemble des intervenants ayant des responsabilités ou des intérêts liés à la gestion des ressources et usages du Saint-Laurent.

Cette première rencontre entre les ZIP du Grand Montréal et la CMM dans le cadre de la Gestion Intégrée du Saint-Laurent aura certes permis d'établir des liens et d'échanger sur nos compréhensions respectives des processus et des forces impliqués, mais aussi de jeter les premières bases qui serviront à la création de la Table de Concertation Régionale sur le territoire de la CMM. Le chantier est ouvert et le défi très grand, mais ce nouveau partenariat entre les ZIP du Grand Montréal et la CMM *EAU*gure bien pour l'avenir du Saint-Laurent !

Sommaire

Un partenariat qui <i>EAU</i> gure bien pour l'avenir du FSL	P.1
La LEQ ; un nouveau chapitre.....	P.2
Portait de la qualité de l'eau 1999-2008.....	P.3
Urgences mammifères marins, vous connaissez ?.....	P.4
Des nouvelles de la ZIP des Seigneuries.....	P.5-6
Des nouvelles du Chevalier cuivré.....	P.6
Une collectivité mobilisée pour le FSL.....	P.7
Babillard.....	P.8

Vous souhaitez laisser votre trace ?

Joignez-vous au Comité ZIP des Seigneuries !



Le Québec se donne les moyens pour faire davantage respecter la LEQ

Le projet de Loi 89, adopté le 04 octobre 2011, modifie le chapitre pénal de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE) afin d'en renforcer le respect notamment par l'instauration de sanctions administratives pécuniaires, l'augmentation des pénalités et amendes pour les infractions environnementales et l'attribution de nouveaux pouvoirs au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dont celui de suspendre ou d'annuler un certificat d'autorisation (CA).

Quoique cette loi soit entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2011, ce n'est que le 1^{er} février dernier que le chapitre sur les pénalités et sur les nouvelles amendes administratives est entré en vigueur. Le nouveau régime de sanctions administratives permettra par ailleurs aux inspecteurs du Ministère de décréter des amendes pour les infractions mineures à l'instar des contraventions remises aux automobilistes fautifs. De plus, lors du jugement de la cour, les juges devront tenir compte d'une série de facteurs aggravants lesquels réfèrent entre autres à la gravité de la pollution, de la fragilité du milieu naturel touché et des cas de récidive.

L'entrée en vigueur de l'article 115.8 de la « nouvelle » Loi sur la qualité de l'environnement a bien évidemment fait réagir différentes associations et groupes environnementaux. La Fédération des Chambres de commerce du Québec a d'ailleurs produit un mémoire qui relève les impacts possibles de l'entrée en vigueur du projet de loi sur les opérations des entreprises œuvrant au Québec. Le mémoire de la FCCQ porte principalement sur la responsabilité accrue des administrateurs et des dirigeants de personnes morales, sur la durée maximale d'un an pour un titulaire de CA pour se prévaloir de celui-ci, sur le fait que le caractère toxique ou la nature dangereuse des substances toxiques à l'origine de l'infraction soient considérés comme un facteur aggravant et sur la possibilité de refuser de délivrer un CA, de le suspendre ou de le révoquer si le demandeur, le titulaire ou l'un de ses administrateurs ou principaux dirigeants est en défaut de respecter une des dispositions de la Loi. L'Union des Municipalités du Québec poursuit quant à elle ses représentations auprès du MDDEP pour faire en sorte de soustraire les municipalités, les élus municipaux et les gestionnaires municipaux des dispositions qu'elle juge problématiques. Du côté des organismes environnementaux, ils saluent le fait que chaque infraction aura de réelles conséquences mais s'interrogent sur les capacités actuelles du MDDEP de réaliser le nouveau mandat qui lui est conféré par l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la Loi sur la Qualité de l'Environnement.

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs se fait discret sur son Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008

Le Portrait 1999-2008, qui fut rendu public le 1^{er} février 2012 sans tambour ni trompette, indique que la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent (FSL) est demeurée stable au cours de la première décennie du XXI^{ème} siècle, et ce, après s'être grandement améliorée dans les années 90 notamment grâce aux deux Plans d'action Saint-Laurent qui ont contribué à réduire significativement les concentrations en phosphore dans l'eau et l'érosion des rives.

Toujours selon ce même bilan, la qualité de l'eau du FSL est à son meilleur en amont de la grande métropole après quoi elle se dégrade dû à la pollution bactériologique en provenance de l'archipel de Montréal. Cette même pollution bactériologique est par ailleurs perceptible jusqu'à Bécancour. Les nitrites-nitrates, le phosphore et les matières en suspension, qui sont aussi des indicateurs de la qualité de l'eau, ne s'avèrent toutefois guère problématiques.

Le bilan de 1999-2008 identifie l'agriculture comme le principal responsable de la détérioration des cours d'eau au Québec pour cause d'utilisation d'herbicides et de pesticides qui atteignent dans les cours d'eau ruraux en général des concentrations jugées comme préoccupantes. Les résultats du programme de prélèvement de macro-invertébrés benthiques instauré en 2003 démontrent que les communautés de macro-invertébrés, ces petits organismes qui sont à la base de la chaîne alimentaire des milieux aquatiques et dont les scientifiques se servent comme indicateurs de la qualité des habitats aquatiques, sont grandement altérées lorsque les superficies en culture occupent plus de 40% d'un bassin versant affectant conséquemment les organismes des maillons supérieurs de la chaîne alimentaire.



Vous pouvez consulter le Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008 sur le site Internet du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. (<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/portrait/eaux-surface1999-2008/index.htm>)

Le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins, vous connaissez ?

Peut-être en avez-vous entendu parler en octobre dernier alors que le réseau a été appelé à intervenir lorsqu'un jeune phoque commun (*Phoca vitulina*), arasé par la première tempête d'automne, s'est retrouvé dans le Vieux-Port de



Montréal. Ayant pour mandat d'organiser, de coordonner et de mettre en œuvre des mesures visant à réduire les mortalités accidentelles de mammifères marins, à secourir des mammifères marins en difficulté et à favoriser l'acquisition de connaissances auprès des animaux morts dans les eaux du Saint-Laurent limitrophes du Québec, Urgences Mammifères Marins est un réseau de quinze organismes et institutions du Québec impliqués auprès des mammifères marins.

Le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins est actuellement à la recherche de bénévoles notamment pour la portion fluviale du Saint-Laurent comprise entre le delta de Berthier-Sorel et l'archipel de Montréal. C'est d'ailleurs grâce à la vigilance de deux bénévoles du Réseau qu'un petit rorqual (*Balaenoptera acutorostrata*) a été signalé à la hauteur de la Ville de Repentigny en juillet 2010.

Intrigué par la présence de tels mammifères marins dans le secteur fluvial du Saint-Laurent ? Visitez le site du Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins pour en apprendre davantage sur ces animaux fascinants. Profitez de cette occasion pour devenir un observateur bénévole et ainsi contribuer à sauvegarder ces espèces.

Pour en savoir plus sur le Réseau, son mandat et ses partenaires: <http://www.1877-7baleine.net>

Pour rapporter un cas de mammifère marin en difficulté, communiquez avec le GREMM (Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins) qui est l'organisme responsable de gérer les appels d'urgence en composant le numéro suivant : 1-877-7BALEINE (1-877-722-5346)

DES NOUVELLES DE VOTRE COMITE DE ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE (ZIP) DES SEIGNEURIES

Le Goéland à bec cerclé : un opportuniste sur les traces de l'Homme



La population de Goéland à bec cerclé (GOBC) nichant en milieux urbain et périurbain a augmenté durant la seconde moitié du 20^e siècle. Cette hausse découle principalement de la plus grande disponibilité des ressources alimentaires et des sites de nidification. Bien que cet oiseau rende à l'Homme de précieux services notamment celui de contrôler certaines populations d'insectes, son grand nombre ainsi que sa proximité entraîne parfois quelques problèmes de cohabitation.

Pour aborder ce thème, le Comité ZIP des Seigneuries, en collaboration avec la Ville de Lavaltrie, a présenté le 15 mars 2012 une conférence sur la gestion intégrée du Goéland à bec cerclé intitulée : Le Goéland à bec cerclé : un opportuniste sur les traces de l'Homme. Au cours de cette conférence, M. Pierre Brousseau du Service canadien de la faune, M. Jean-François Giroux, professeur et chercheur au département des sciences biologiques de l'UQAM ainsi que Mme Émilie Chalifour, chargée de projet au Comité ZIP des Seigneuries, ont dressé le portrait actuel de la population de GOBC, présenté le cadre réglementaire en plus d'exposer les perspectives futures et les actions possibles à l'échelle locale et régionale pour faciliter la cohabitation entre cette espèce aviaire et l'Homme.



Que faire si vous observez un Goéland bagué ?

Notez la couleur, le numéro et la position de la bague et rendez-vous à l'adresse suivante : <http://goeland.uqam.ca/fr/rapporter-une-observation/goeland-bec-cerclé>

Le Comité ZIP des Seigneuries a par ailleurs produit **un dépliant sur le Goéland à bec cerclé** afin de partager les plus actuelles connaissances scientifiques disponibles. **Informez-vous auprès de la ZIP des Seigneuries pour en obtenir des exemplaires.**

La Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny mobilise ses membres pour sauvegarder la biodiversité

La Chambre de Commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny invite ses membres, le 20 mars 2012, à assister à une conférence intitulée **Biodiversité : analyse des risques et des opportunités commerciales pour les entreprises**. M. Benoît Limoges,



biologiste et conférencier émérite, traitera, dans le cadre de cette conférence, des risques et opportunités d'affaire découlant de l'interdépendance des entreprises vis-à-vis de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes naturels.

Pour obtenir de plus amples informations sur cette conférence rendue possible grâce à la contribution financière d'Environnement Canada, veuillez communiquer avec la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny ou encore le Comité ZIP des Seigneuries.

DES NOUVELLES DU CHEVALIER CUIVRÉ

Le programme de rétablissement proposé du chevalier cuivré est actuellement affiché sur le registre public des espèces en péril pour une période de consultation publique de 60 jours, et ce, pour la période du 2 mars au 1^{er} mai 2012. Ce programme de rétablissement peut être consulté en ligne sur le site Internet du registre des espèces en péril à l'adresse suivante : http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/document/default_f.cfm?documentID=1565. Les commentaires sur ce programme de rétablissement seront recueillis pendant les 60 jours que dureront la consultation publique après quoi le Ministère Pêches et Océans disposera de 30 jours pour produire une version finale du plan.



Source : MRNF

UNE COLLECTIVITE MOBILISEE POUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT !

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries est un organisme sans but lucratif qui oeuvre à la protection, la réhabilitation écologique et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent en vertu des préoccupations identifiées par les collectivités riveraines présentes sur son territoire d'intervention. Depuis sa fondation en 2000, le Comité ZIP des Seigneuries a été porteur de nombreux dossiers d'intérêt régional en plus de mener à bien des projets concrets de réhabilitation écologique et d'acquisition de connaissances qui lui ont valu la reconnaissance du milieu.

La sauvegarde et la mise en valeur des richesses du fleuve Saint-Laurent est un projet de société auquel vous êtes conviés à participer en devenant membre du Comité ZIP des Seigneuries. Les fonds en provenance de l'adhésion des membres sont investis dans des projets concrets valorisant l'implication communautaire. Ainsi, en devenant membre vous aidez les communautés riveraines à prendre en charge la protection de **notre fleuve Saint-Laurent, une préoccupation collective !**

Pourquoi devenir membre ?

- Pour faire connaître vos préoccupations en lien avec le fleuve Saint-Laurent ainsi que pour avoir la possibilité de participer à la vie démocratique de l'organisme ;
- Pour partager vos activités, vos informations et vos connaissances sur l'écosystème fluvial ;
- Pour recevoir par courriel le bulletin Le Héraut et divers liens intéressants.

FORMULAIRE D'ADHESION		DATE :
<i>Nom :</i>		<i>Code postal :</i>
<i>Responsable :</i>		<i>Téléphone :</i>
<i>Adresse :</i>		<i>Télécopieur :</i>
<i>Ville :</i>		<i>Courriel :</i>

<i>Secteur</i>	Municipal	<input type="checkbox"/>	Récrotouristique	<input type="checkbox"/>
<i>Représenté</i>	Education et culturel	<input type="checkbox"/>	Agriculture	<input type="checkbox"/>
	Environnement	<input type="checkbox"/>	Jeunesse	<input type="checkbox"/>
	Economie et industriel	<input type="checkbox"/>		
	Divers/citoyen	<input type="checkbox"/>		

<i>Taux de Cotisation</i>	Individu	5\$	<input type="checkbox"/>	<i>Cotisation</i>	<i>Don</i>
	Etudiant	2\$	<input type="checkbox"/>		
	Entreprise et municipalité	30\$	<input type="checkbox"/>	<input style="width: 50px; height: 20px; border: 2px solid orange;" type="text"/>	\$ <input style="width: 50px; height: 20px; border: 2px solid orange;" type="text"/> \$
	Organisme sans but lucratif	10\$	<input type="checkbox"/>	<i>*Organisme de bienfaisance enregistré</i>	

! BABILLARD !



À L'AUBE DE LA SAISON DE PECHE 2012-2013

Pour planifier adéquatement vos premières sorties de pêche sur l'eau, nous vous invitons à consulter le **Calendrier provisoire de la pêche sportive au Québec** (1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013). Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

(<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/peche/calendrier-provisoire-2012-2013.pdf>)

PASSIONNES DU FLEUVE RECHERCHES !?!

Le Conseil d'Administration se voulant représentatif du milieu est à la recherche de deux passionnés du fleuve qui désirent s'impliquer au sein de notre organisme pour combler les postes vacants aux domaines **Environnement** et **Municipal**

Intéressés !?! Communiquez avec nous pour de plus amples renseignements...

Pour nous joindre !

Comité ZIP des Seigneuries
1095, rue Notre-Dame,
Saint-Sulpice,
J5W4L9, Québec

Tél/téloc : 450 713-0887

Courriel : seigneuries@zipseigneuries.com

Dates et évènements à retenir

- 21 mars : Conférence de la SHER à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Repentigny : Attention, plantes toxiques !
- 1^{er} avril : Je m'amuse avec les oiseaux et leurs œufs. Bibliothèque municipale de Verchères

Équipe de réalisation :

Raphaël Dubé
Émilie Chalifour
Mathieu Tremblay

Directeur général
Chargée de projet
UQAM

Rédaction, photos et mise en page
Rédaction et mise en page
Photos page 5

Ce projet a été réalisé avec l'appui
financier de :



Environnement
Canada

Environment
Canada